

des districts du Nord du blé qui atteint le maximum de la classe comme aussi le minimum, tout comme le blé qui provient des districts du sud. Voilà ce que je voulais essayer d'expliquer. Il vous faut admettre qu'il se trouverait des wagons de blé classés, par exemple, comme n° 3 et qui ont failli être classés comme n° 2, et qui représentent la qualité supérieure du type dans toutes les parties de la région où ce blé a été récolté. Selon moi, l'écart ne devrait pas être sensible, et quand vous avez douze et demi p. 100 en bas de la moyenne cela ne devrait pas porter atteinte au fonctionnement du système quant aux résultats à obtenir. —R. Je regrette beaucoup, monsieur le président, de n'avoir pu convaincre M. Fansher, mais je maintiens l'attitude que j'ai prise. Il se trouve des districts même, où vous ne trouverez absolument aucun blé n°s 1 et 2 Nord, et où une forte partie de la récolte a peine à rencontrer les exigences du n° 3.

Q. Vous êtes dans le commerce depuis longtemps, n'est-ce pas monsieur Crerar?—R. Je ne pense pas que toute l'expérience que j'ai acquise puisse servir à répondre à votre question. Cela dépendrait tout à fait du caractère de la récolte.

Le PRÉSIDENT: Je comprends que M. Ramsay, membre du syndicat, voudrait comparaître devant le Comité.

Le témoin se retire.

EDWARD BANNERMAN RAMSAY est appelé.

Le TÉMOIN: Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, je n'ai pas l'intention de vous retenir longtemps. Je n'ai qu'une ou deux remarques à faire sur la question qui nous occupe. Je dois dire que j'ai passé une bonne partie de la journée à étudier cette question à la lumière des récents témoignages entendus devant le Comité, et il me fait peine de dire que je ne m'accorde pas avec le mémoire présenté par les grainetiers. Etant donné la longue expérience de M. Crerar dans ce commerce, je regrette également de ne pouvoir m'accorder avec lui. Je ne crois pas que vous puissiez, sans difficulté, modifier, contre les désirs formels du producteur, un système qui est en vigueur depuis de nombreuses années. Je ne vois aucune raison d'apporter quelque modification que ce soit à la méthode invoquée par les syndicats en ce qui concerne la manutention des grains aux élévateurs terminaux. La question que je me pose est celle-ci: est-ce que le producteur est utile à l'élévateur ou est-ce que c'est l'élévateur qui est utile au producteur?

Je voudrais vous faire remarquer, pour votre information, que le syndicat est le meilleur client de l'élévateur de tête de ligne. Au cours de la dernière saison, nous avons expédié par voie des élévateurs terminaux de la compagnie syndiquée, quelque quatre-vingt quinze millions de boisseaux de grain. En retour, nous leur avons payé le tarif exigé pour les services rendus. Jamais nous nous sommes attendus à ce que quelqu'un travaille dans l'intérêt du syndicat à raison d'un tarif inférieur au coût de ce travail. Une chose que nous ne saurions permettre, c'est que la compagnie syndiquée d'élévateur mélange ses blés de types inférieurs et les mettent sur le marché en prenant avantage de nos blés de types supérieurs. En ce qui concerne l'application d'un type-étalon supérieur relativement aux grains dont on interdit le mélange, je n'admets pas que les grainetiers ont l'intention délibérée d'enfreindre la loi. Je crois que la grande majorité des commerçants de grain se conformeront à la loi. Je suis d'avis que la surveillance la plus effective que vous puissiez maintenant établir c'est l'introduction du type-étalon basé sur la proportion 75-25. Une surveillance exercée par un service d'inspection dispendieux ne serait pas nécessaire, à mon avis, à moins que vous ne soyez en mesure de prouver qu'on a violé la loi.

M. Crerar a parlé, assez longuement, du blé provenant à un moment donné de régions particulières. Nous avons étudié les possibilités, à cet égard, et nous sommes arrivés à la conclusion que le blé provenant de quelque district que ce soit représente tout aussi bien la qualité supérieure du type et la moyenne de la qualité inférieure de ce type. De cela il n'y a aucun doute. Cependant, certains